

Castres, le 2 0 MAI 2022

DREAL Occitanie Unité interdépartementale Tarn-Aveyron

Le sous-préfet de Castres

à

Mesdames et messieurs les membres de la commission de suivi de site EPC FRANCE

Madame, monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion de la commission de suivi de site de la société EPC FRANCE, sur la commune de Montdragon. Cette réunion aura lieu :

le lundi 30 mai 2022 à partir de 16h30

Cette commission se déroulera en 2 temps :

- 1) Réunion en mairie de Montdragon de 16h30 à 17h45
- 2) Visite du site à partir de 18h00 pour les personnes inscrites

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la CSS du 13 décembre 2021
- Bilan annuel 2021 des activités de la société EPC France
- Actions planifiées au titre de l'année 2022 par l'inspection des installations classées
- Point de situation sur l'avancement des travaux de renforcement du bâti liés au PPRT
- · Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Je vous prie de recevoir, madame, monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le préfet et par délégation, Le sous-préfet de Castres

Francois PROISY

Tél 05 63 45 61 61

Mél: sp-territorial etarn.gouv.fr

16 Boulevard Clémenceau BP 20425 81108 Castres - Horaires d'accueil sur www.tarn.gouv.fr